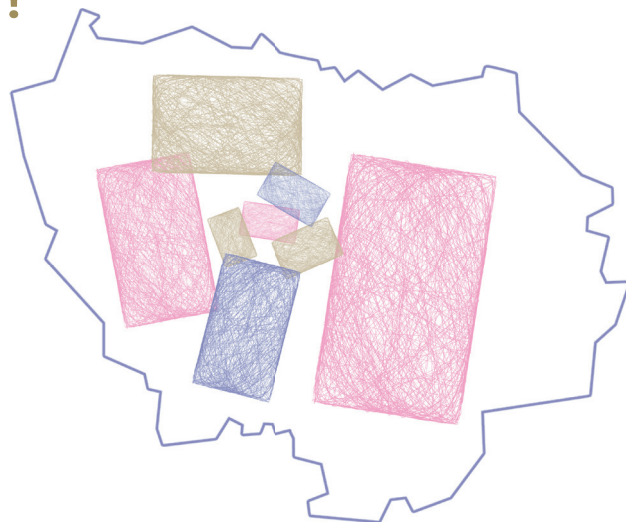


# ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES, RÉFORME TERRITORIALE... LE SECTEUR MUSICAL FRANCILIEN EST UNE FORCE SUR LAQUELLE S'APPUYER !

Recomposition territoriale, suppression envisagée de certaines natures de collectivités, montée en puissance des intercommunalités et installation des métropoles, redéfinition des compétences et de leur articulation, nouvelles interactions entre collectivités et services de l'État... Depuis un an, la France est entrée dans un mouvement de transformation d'une ampleur quasi inédite.

**Une grande redistribution des cartes qui comporte des enjeux majeurs** et qui, bien menée, pourrait constituer une opportunité unique d'améliorer l'équité entre les territoires et de redynamiser la démocratie en remettant le local au centre des décisions.



Toutefois, dans un contexte de crise économique et sociale, le flou entourant ce grand mouvement de réforme territoriale tout autant que son agenda très serré rendent la **situation particulièrement anxiogène, notamment pour les acteurs culturels**. La culture n'est ainsi pour l'instant pas du tout au cœur de ces débats, alors même que la redistribution des compétences et la recombinaison des territoires vont l'impacter considérablement.

**La culture constitue pourtant un atout décisif dans la construction de sens et d'identité sur les nouveaux territoires** qui vont émerger, tout autant que dans la recherche de dialogue et de coopération entre ces territoires. **Et cela est particulièrement vrai pour les musiques dites « actuelles » (rock, musiques du monde, jazz, rap, electro, chanson, métal...) qui, plus que jamais, sont constitutives de la vie des franciliens** : chaque année en Île-de-France, plus de 4 millions de personnes assistent à des concerts ; plus de cent mille franciliens apprennent, répètent, créent et jouent en groupe ; plusieurs milliers de salariés ou bénévoles font vivre quotidiennement ces musiques pour et avec les citoyens de notre région. Ces musiques sont ainsi sources d'engagements multiples, elles construisent des parcours de vie, amateurs ou professionnels, et s'imposent sur tous les territoires franciliens comme un maillon essentiel de la vie artistique et culturelle, de la vie économique et sociale et, finalement, du vivre ensemble si durement fragilisé ces dernières semaines.

Les acteurs engagés dans l'essor de ces musiques en Île-de-France ont donc un rôle majeur à jouer sur un large spectre d'enjeux de politiques publiques : diversité artistique et culturelle, lien social, emploi, innovation et développement économique, éducation, formation et insertion... Ils sont aussi bien trop souvent dans une situation de fragilité et de précarité que les crises économiques récentes sont venues accentuer. Quelle que soit la nouvelle organisation territoriale qui émergera des débats en cours, **il est donc primordial, que des politiques fortes en faveur des musiques actuelles se construisent de manière partagée et concertée, en s'appuyant sur ce tissu d'initiatives agissant au plus près des franciliens et en l'accompagnant dans son développement**.

Alors que les élections départementales et régionales se profilent, nous nous tenons à la disposition de toutes celles et tous ceux qui souhaitent avancer avec nous sur ces réflexions. Portés depuis plus de vingt ans par une dynamique fédérative locale, départementale, régionale et nationale, les acteurs des musiques actuelles ont su développer des outils reconnus de concertation et de co-construction des politiques culturelles. **Cette expertise et ce maillage territorial sont une véritable force sur laquelle s'appuyer pour inventer et expérimenter les nouvelles formes de mise en débat et d'articulation des politiques publiques qui seront nécessaires pour faire vivre la nouvelle Région.**